



La Gazette de Vaudeurs

UN REGAIN D'ACTIVITÉS



Le dimanche 29 mai, s'est déroulée une manifestation d'exception, un rallye touristique de véhicules anciens, organisé par l'association des « Amis de la Tour Salazar » et plus principalement par son Président, Monsieur Marc POTTEMAIN, en collaboration avec toute son équipe de bénévoles qui ont œuvré lors de cette superbe journée.

Le Saviez-vous ? Un peu d'histoire ...



PAGE 5



PAGE 5



PAGE 6



PAGE 6



PAGE 22



PAGE 22

En page libre, le bulletin d'inscription pour l'opération « Nettoyons la nature » et le dépliant pour la collecte en faveur de la restauration de l'église.

Sommaire

- Page 3 :** L'Edito de monsieur le Maire
- Page 4 :** Ordre du jour Conseils Municipaux avril 2022/Plan canicule
- Page 5 :** Une famille mise à l'honneur/Un stagiaire à la Mairie
- Pages 6/7 :** Benjamin CALLUÉ/Zoom sur la jeune Maire du Conseil Municipal Jeunes CMJ...
- Page 8 :** Projet de sensibilisation à l'environnement
- Page 9 :** Inauguration du chemin des vents
- Pages : 10/11 :** Commémorations et cérémonies
- Pages 12/13 :** Ne parlons pas de chose qui fâche !
- Pages 14/15/16/17/18/19 :** Les rétrospectives
- Page 20 :** C'est à savoir
- Page 21 :** Les évènements à venir
- Page 22 :** Connaissez-vous le parc UTOPIA/Photographies de Vaudeurs et de ses hameaux
- Page 23 :** Rejoignez vos associations
- Page 24 :** Le Saviez-vous ?
- Page 25 :** Un peu d'histoire ...
- Page 26 :** Infos pratiques
- Page 27 :** Artisans et commerçants
- Page 28 :** Partagez vos recettes



Chères Vaudeurinoises, chers Vaudeurinois,

Les vacances approchent à grands pas, elles nous feront à tous, sans aucun doute, beaucoup de bien. En attendant, nous continuons à travailler pour que Vaudeurs soit de plus en plus attractif.

Les associations continuent de nous proposer des manifestations toutes aussi différentes les unes que les autres, elles connaissent toutes un réel succès.

Le Café de l'Éolienne dont la fréquentation du dimanche matin est en constante progression, travaille pour une éventuelle ouverture le vendredi soir. L'attribution de la licence IV est quasiment acquise et devrait être en service au mois de septembre.

Nous réfléchissons à la création d'un petit marché le vendredi soir à proximité du café de l'Éolienne.

Ce serait également l'occasion pour les pétanqueurs de s'entraîner sur le nouveau terrain, avec la présence des joueurs de tennis qui profiteront du court nouvellement rénové. D'ailleurs un club de pétanque est en cours de création. Vous pourrez, à compter du 1er juillet, vous retrouver tous les vendredis soirs de 18h00 à 22h00 pour de belles parties en perspective.

Vous avez dû remarquer que certaines routes sont en cours de rénovation. Nous avons déjà arrêté le programme de la réfection pour 2023.

Cette année ce sera également le début des travaux de rénovation complète de l'Éolienne, mais j'aurai l'occasion de vous en reparler au cours de l'année.

Un plan d'urgence « mares » a été voté par le Conseil Municipal (sept mares seront totalement restaurées).

Le passage aux leds de tous les points lumineux du bourg et des hameaux sera réalisé lors du prochain semestre.

Nous réfléchissons à un plan de sécurité routière afin de trouver des solutions pour le ralentissement des véhicules, dans le bourg et dans certains hameaux.

Un plan d'élagage est également en cours. J'en profite pour inviter tous les propriétaires de haies, et de bois, à élaguer leur propriété en bordure des voies de communication avant de devoir les mettre en demeure.

Il y a de plus en plus de dépôts sauvages, notamment sur des terrains privés. Je rappelle que c'est interdit. Seul le propriétaire des lieux en est responsable....

Ces derniers mois, j'en ai fait retirer trois. Notre commune est belle et doit le rester, et j'y veillerai.

La dernière fête avant les vacances sera la célébration de la fête Nationale.

Dès le 13 juillet à partir de 19 heures, ce sera «Vaudeurs en Fête ». Les Amis de la Tour Salazar, la Raquette Vaudeurinoise et le Café de l'Éolienne vous proposent une soirée champêtre avec restauration et animation musicale.

La Mairie, quant à elle, organisera la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Le 14, nous célébrerons à 11 heures la Fête Nationale, suivie d'un vin d'honneur. Ce sera l'occasion pour le Conseil Municipal Jeunes de participer à la dernière cérémonie de son mandat. En septembre, un nouveau conseil sera élu .

Je suis vraiment très fier d'être le capitaine d'une belle équipe municipale, et de travailler avec des agents municipaux compétents, efficaces et disponibles.

Depuis deux ans, nous avons tous ensemble réalisé de belles choses, mais je suis conscient du travail qu'il reste à faire, sachez que nous continuerons avec la même motivation.

Vive Vaudeurs, vive les Vaudeurinoises et les Vaudeurinois.

Bien fidèlement
Votre Maire
André MILOT

Vice Président de la communauté de communes
De la Vanne et du Pays d'Othe

CONSEILS MUNICIPAUX

DEPARTEMENT DE L'YONNE
MAIRIE DE VAUDEURS
36200
Tél : 03 86 96 25 20

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR :

- BUDGET DE LA COMMUNE**
 - Approbation du compte de gestion 2021
 - Approbation du compte administratif 2021
 - Vote des taxes 2022
 - Proposition et vote du budget primitif 2022
 - Attribution des subventions 2022 aux Associations
- BUDGET ASSAINISSEMENT**
 - Approbation du compte de gestion 2021
 - Approbation du compte administratif 2021
- Gratification pour convention relative aux périodes de formation en milieu professionnel des élèves : Mathis PECHARROMAN**
- DEVIS défense extérieure contre l'incendie Augères / Grange-sèche / Méglaières.**
 - terrassement
 - poches incendie
 - arbres
 - clôture
- DEVIS défense extérieure contre l'incendie Lotissement de l'érable**
- Devis travaux réfection bâtiment communal café éolienne**

Le samedi deux avril deux mil vingt-deux, à neuf heures le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur André MILOT, Maire.
Étaient présents : M. André MILOT, M. Jacques HERLAUT, M. Eric PEYNOT, Mme Nadège DURAND, Philippe VAN STEENKISTE, Mme Myrienne MORISSEAU, Mme Evelyne CABRER, M. Jacques BOURDON.

Étaient absents : Mme Nadège STRABA absente excusée
A donné procuration : Mme Nadège STRABA à M. Eric PEYNOT

Secrétaire de séance : M. Eric PEYNOT en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Adoption à l'unanimité du dernier procès-verbal de la réunion du 26 février 2022.

DEPARTEMENT DE L'YONNE
MAIRIE DE VAUDEURS
36200
Tél : 03 86 96 25 20

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR :

- Convention participation financière Centre municipal de santé Villeneuve l'Archevêque-Cerisiers
- Assainissement collectif - convention/procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers à la CCVPO
- Conseil Départemental - Pacte de territoire 2022/2027
- Devis église :
 - Murs église entrée allée extérieure
 - Fenêtre sacristie
 - Tirant sacristie
- Devis terrassement terrain pour installation points d'apport volontaire
- Devis restauration vitraux église

Le samedi trente avril deux mil vingt-deux, à neuf heures le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur André MILOT, Maire.
Étaient présents : M. André MILOT, M. Jacques HERLAUT, M. Eric PEYNOT, Mme Nadège DURAND, M. Jacques BOURDON, Mme Evelyne CABRER, Mme Myrienne MORISSEAU, Mme Nadège STRABA, M. Philippe VAN STEENKISTE.

Était absent :
A donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme Nadège DURAND en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Adoption à l'unanimité du dernier procès-verbal de la réunion du 2 avril 2022.

En préambule et à la demande du Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité
1. D'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :
- devis restauration vitraux église
- Conseil Départemental - Pacte de territoire 2022/2027

**INFORMATIONS DU MAIRE
AU CONSEIL MUNICIPAL**

- travaux portes de la mairie et de l'école : les trois portes ont été réparées afin de réduire les pertes de chauffage
- Marianne de l'Yonne : pour le concours 2022, dossier de candidature déposé
- prochaines cérémonies :
8 mai : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

R

appel

retrouvez l'intégralité des sujets, sur le site de la commune : www.vaudeurs.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Loi
Sport
Jeunesse

Santé publique France

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool
Mangez en quantité suffisante
Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
Mouillez-vous le corps
Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement
Portez un masque
Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

PLAN CANICULE

CONNAITRE LES BONS GESTES

Je bois régulièrement,
Je mouille mon corps et je me ventile,
Je mange en quantité suffisante,
J'évite les efforts physiques,
Je ne bois pas d'alcool,
Je maintiens ma maison au frais,
Je ferme les volets le jour,
J'évite de sortir aux heures les plus chaudes....

PRENDRE DES NOUVELLES DE SES VOISINS ...

ÇA NE COÛTE RIEN ... !

SAMEDI 28 MAI 2022 - UNE FAMILLE MISE A L'HONNEUR ...

Monsieur le Maire a accueilli en salle du Conseil Municipal, Corinne et Michel OJEDA, en présence de leurs enfants et petits enfants, afin de leur remettre le diplôme et la médaille de famille.

Monsieur le Maire a informé les convives que la médaille des familles a été créée en 1920 afin d'honorer les mères de famille au foyer.

Être mère de famille est une vraie profession au titre de n'importe quel autre statut. Corinne et Michel se sont unis le 18 décembre 1982 et de leur union sont nés quatre enfants : Jérôme, Michel, Valérie et Céline.

Corinne a participé activement à la vie associative de Vaudeurs de par ses diverses activités sportives.

**UN STAGIAIRE A LA MAIRIE**

La Mairie de Vaudeurs a accueilli, pendant trois semaines, un jeune lycéen pour un stage découverte du milieu professionnel et acquisition de compétences dans le cadre de sa formation initiale.

Il s'agit de Mathis, originaire de Courgenay, actuellement en seconde (Gestion Administration Transport Logistique) au lycée technique de Sens. Un rapport de stage a été rédigé par l'élève sous la responsabilité de Delphine, son maître de stage.

Ce jeune homme m'a déclaré avoir été bien accueilli, que le travail était très intéressant, qu'il l'a effectué dans de très bonnes conditions et qu'il félicite l'encadrement qui a rendu son stage très profitable.

Il a remercié particulièrement la Mairie de Vaudeurs, car m'a-t-il dit : «c'est difficile de trouver une opportunité... Les institutions sont souvent réticentes».

Nous lui souhaitons une bonne continuation pour ses projets.

Bernard B.

Benjamin CALLUÉ, une volonté de fer... Championnats de France Handisport escrime !



Benjamin CALLUÉ à droite

Monsieur Benjamin CALLUÉ, vaudeurinois, a découvert l'escrime tout à fait par hasard en 2019 à la suite d'un accident de la vie. Animé par une volonté sans égale, aujourd'hui il fait partie du club Handisport escrime de Troyes.

Après des entraînements intensifs durant 3 ans, avec en plus une coupure pour cause de COVID, s'entraînant 1 à 2 fois par semaine à raison de 3 à 4 heures par session, Benjamin a été sélectionné pour les championnats de France en Nationale 2 qui se sont déroulés le dimanche 5 juin 2022.

Il a remporté la troisième place, médaille de bronze. Ayant commencé ce sport depuis 2019, on peut parler d'exploit !

Vous l'aurez compris, nous avons à faire à un battant qui ne veut pas en rester là

Les jeux Olympiques 2024 se profilent ...

Avec tous nos encouragements Monsieur CALLUÉ.



ZOOM SUR ...

La jeune Maire du Conseil Municipal Jeunes CMJ, Malvina GHEMRI ALLOUCHERIE Cm2

Bonjour Malvina, quelle a été ta motivation pour te présenter aux élections du CMJ ?

A la base, il n'y avait qu'un seul candidat qui se trouvait être absent le jour des élections, donc, je me suis dit qu'il était dommage de n'avoir personne et je me suis présentée sans hésiter.

Comment sont prises les décisions pour la réalisation d'une manifestation ou d'une cérémonie, par le CMJ ?

A vrai dire, il n'y a pas eu de manifestations organisées par le CMJ. Par contre, nous avons été sollicités par Monsieur le Maire et présents lors des cérémonies, pour énoncer les discours du Ministre des Armées.



Quels ont été les projets réalisés lors de ton mandat ?

Le CMJ n'a pas eu le temps de finaliser tous ses projets, hormis le terrain de tennis. Nous avons la volonté de la mise en place d'un potager commun sur un terrain de la commune ; la réalisation de « cabanes » à livres, un cinéma plein-air ... Malheureusement, ce sont des idées qui restent en suspend et nous avons l'espoir que la relève pourra les achever.

Nous participerons par contre à l'opération «Nettoyons la nature» au mois de septembre, car le CMJ est très sensible au devenir de la planète et au comportement de chacun. J'ai remarqué, qu'il y avait des bouteilles de bière au même endroit dans un fossé et je trouve dommage de constater que certains adultes soient aussi irresponsables. Il y aurait un autre projet à mettre en réflexion,

pourquoi ne pas faire cette opération 2 à 3 fois dans l'année ...

Quel a été ton rôle lors de ce mandat?

Être présente le plus souvent possible pour représenter le CMJ en tant que jeune Maire. Toutefois, j'ai remarqué que nos missions se réduisaient un peu car tout le monde a des emplois du temps très chargés, surtout les collégiens pour le CMJ.

Qu'as-tu retenu de ta fonction de jeune Maire ?

J'ai trouvé cela grisant d'être présentée comme « mini-Maire ». Ayant certaines petites responsabilités, je me sentais le devoir d'être « irréprochable ».

Le CMJ est ouvert jusqu'à 17 ans. Souhaites-tu continuer cette fonction ?

Je n'ai pas de visibilité sur mon avenir... Mais pour le moment, je n'ai qu'un souhait, comme évoqué en amont, c'est que nos idées puissent aboutir pourquoi pas, avec d'autres membres élus du CMJ.

Quelle est ou quelles sont les actions qui t'ont le plus marquées ?

Je reviens sur les problèmes écologiques. Il faudrait impliquer les gens à notre hauteur d'enfants, les sensibiliser au tri sélectif pour un avenir meilleur pour notre planète. Après tout, ce sont nous les enfants qui devons militer pour cette cause.



Myrienne M.

PROJET DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

Les 3E = Environnement, Ecologie, Economie...

PLAN D'URGENCE MARES



Les mares de la commune ne sont pas entretenues depuis plusieurs années. A la demande de M. le Maire, après un constat réalisé par le technicien du Syndicat Mixte de la Vanne et de ses affluents, des travaux de curage et de restauration seront mis en œuvre. L'écosystème sera ainsi protégé dans son milieu naturel.

Les hameaux concernés sont : Les Brissots, Beauciard, Les Ecuriaux, Heutebise, l'Ormeau, Augères et les Birons.

Il a été précisé que les batraciens présents dans certaines mares, seront déplacés et remis en eau au fur et à mesure.

**LE BIO C'EST BON !
RESPIRONS A PLEIN POUMONS !!!!**



Le monde agricole est en pleine évolution. De plus en plus d'agriculteurs sont désormais « passés » au Bio.

Comme nous le montre cette image, c'est maintenant à la main, que les mauvaises herbes doivent être éradiquées....finis *Round up* et autre glyphosate qui sont néanmoins autorisés jusqu'à fin 2022.

D'ici fin 2022, l'Union Européenne doit de nouveau statuer sur la prolongation pour 5 ans de l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate.



INAUGURATION DU CHEMIN DES VENTS



Le 21 mai dernier, Monsieur Sébastien KARCHER, Président de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe CCVPO, les Conseillers Communautaires, Madame Catherine MAUDET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne, Madame Christine VAILLANT, Maire de Coulours, Monsieur Antoine BARBIRATI, Maire de Les Sièges et Monsieur André MILOT, Maire de Vaudeurs et Vice-Président de la CCVPO en

charge du dossier, ont inauguré le « Chemin des Vents », mis en place pour le plus grand bonheur des randonneurs. Celui-ci suit le tracé du parc éolien du Pays d'Othe, parcourant notre belle campagne autour de trois de nos villages : Coulours, Vaudeurs et les Sièges (sentier de 8 km).



En amont de l'inauguration, les plus courageux se sont donné rendez-vous à l'aire de pique-nique de Coulours et ont inauguré à leur manière ce nouveau tracé...



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



En l'absence de Monsieur le Maire, Monsieur Jacques HERLAUT, 1^{er} Adjoint, a célébré la cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Nadège DURAND, 3^{ème} Adjointe, accompagnée de Madame la Maire du CMJ et de ses conseillers, ont lu le discours de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.



Une gerbe a été déposée et une minute de silence a été respectée par l'assemblée, venue en nombre.



Cérémonie du 10 mai - Journée Nationale des Mémoires de la Traite, de l'Esclavage et de leurs Abolitions

Cérémonie du 8 juin - Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine



Malgré un temps maussade et une assistance plus que réduite, la cérémonie du 8 juin a été célébrée par Monsieur le Maire et ses Conseillers, en présence d'un de nos fidèles anciens combattants, Monsieur Michel SERRUYS.

C'est à cette occasion que Myrienne MORISSEAU a prononcé le discours du nouveau Ministre des Armées, Monsieur Sébastien LECORNU.



Une minute de silence a mis fin à la commémoration.

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Un moment de recueillement à l'écoute de la sonnerie aux morts.



Nadège DURAND, 3^{ème} Adjointe, en présence du CMJ, a lu le discours du Ministre des Armées, Monsieur Sébastien LECORNU.

Une minute de silence a été respectée.



La Marseillaise a été reprise en cœur par toute l'assemblée.

Après ce moment d'émotion,

Une petite collation,

Offerte par l'association...

« Le Café de l'Éolienne ».



NE PARLONS PAS DE CHOSE QUI FACHE ... RECONCILIONS NOUS AVEC LA TAXE FONCIERE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

La taxe foncière est un impôt foncier auquel sont assujettis les propriétaires de biens immobiliers imposables en France. Ces propriétés sont divisées en deux catégories distinctes, bâties et non bâties, qui répondent également à une taxe différente .



POURQUOI DEUX TAXES DIFFERENTES ?

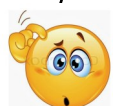
La plus connue et la plus courante est la **taxe foncière sur les propriétés bâties**.

Elle est détaillée dans l'**article 1380** du Code général des impôts. La taxe foncière est, comme tout impôt local, un impôt de recensement. Ainsi, il appartient à l'administration fiscale de recenser chaque année les nouveaux propriétaires, ou usufruitiers de terrains bâtis, à usage d'habitation, industriel ou commercial qui sont redevables de la **taxe foncière sur les propriétés bâties** .

Il y a également la **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)**

La TFPNB s'applique aux **propriétés non bâties**. C'est-à-dire les terrains constructibles, mais pas à usage d'habitation. **Sont imposables** :

- Les terres et serres affectées à une exploitation agricole ;
- Les carrières, mines et tourbières ;
- Les étendues d'eau, marais et marais salants ;
- Les sols des propriétés bâties, bâtiments ruraux, cours et dépendances ;
- Les sols occupés par les chemins de fer ;
- Les terrains de golf, sans constructions, exploités commercialement ou non ;
- Les voies privées, jardins et parcs, etc.



A QUOI SERVENT CES TAXES ?

Ces taxes font partie intégrante de la catégorie fiscale de charges locales utilisées pour la **contribution au budget des communes**, des communautés et des Départements.

Les montants perçus servent au déploiement de nouveaux équipements communautaires et assurent les diverses prestations prodiguées aux particuliers.

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS	CONSEILS DÉPARTEMENTAUX
 Financement de services	 Charges de fonctionnement
 Actions sociales et solidaires	 Protection de l'enfance
 Entretien de la voirie	 Autonomie des personnes âgées
 Espaces verts	 Insertion sociale et professionnelle
 Ordures ménagères	 Entretien et gestion des collèges
 Équipements collectifs et sportifs	 Animation de musées et bibliothèques
etc.	etc.

**DES NOUVEAUX
AMENAGEMENTS
DANS MA
MAISON ... PAS
BESOIN DE
DECLARER !**



Et bien si, au contraire. Toutes transformations apportées à la composition d'un local préexistant et ayant pour effet d'en modifier le volume ou la surface, comme les additions de construction, les démolitions totales ou partielles, la réunion ou la division de locaux.

S'agissant du non bâti, ce sont les modifications de la superficie d'une parcelle non bâtie due à des phénomènes naturels ou à des travaux, comme l'endiguage, l'érosion ou les alluvions.

Il faut tout déclarer ou en partie...

Les constructions nouvelles ou reconstructions :

Il s'agit de l'édification d'un bâtiment pour la première fois sur une parcelle non bâtie ou d'un bâtiment reconstruit sur l'emplacement d'un bâtiment démoli.

Les changements de consistance :

S'agissant du bâti, ce sont les transformations apportées à la composition d'un local préexistant et ayant pour effet d'en modifier le volume ou la surface, comme les additions de construction, les démolitions totales ou partielles, la réunion ou la division de locaux, le passage d'un groupe de locaux à un autre, par exemple un local commercial qui devient local d'habitation, la perte ou l'obtention d'une exonération permanente, par exemple un bâtiment rural qui devient local d'habitation. S'agissant du bâti, ce sont les travaux d'amélioration importants sans incidence sur la superficie ou le volume du local, comme :

- les installations d'équipements nouveaux ;
- les gros travaux de remise en état ;
- l'aménagement de combles en pièces habitables.

S'agissant du non bâti, c'est le passage d'une parcelle d'un groupe de nature de culture à un autre groupe, comme les plantations de bois ou l'arrachage de vignes.

Les changements de caractéristiques physiques, les changements entraînant une amélioration ou une dépréciation durable, comme l'irrigation, le drainage ou l'arasement des talus, les changements d'environnements, ce sont également les phénomènes extérieurs affectant l'environnement immédiat de la construction et entraînant des avantages ou des inconvénients pour les occupants. Comme :

- la réalisation d'opérations d'urbanisme ou d'équipements collectifs ;
- l'implantation ou la suppression d'établissements générateurs de nuisances.

S'agissant du non bâti, ce sont les phénomènes extérieurs affectant l'environnement immédiat de la parcelle non bâtie comme la création de chemins.

**LE DROIT A
L'ERREUR ?**



A l'occasion d'une vente ou d'un héritage d'un bien foncier (bâti ou non), l'administration fiscale effectue une analyse de la propriété. En cas d'écart entre « le déclaré taxe foncière » et « le déclaré notarial », vous pourrez être assujéti au paiement d'un arriéré fiscal conséquent remontant sur les trois dernières années.

Le droit à l'erreur est la possibilité de régulariser sa situation sans payer de pénalité, quand on a commis une inexactitude ou une omission dans une déclaration fiscale. Dans le cas contraire et en cas de contrôle, la note risque d'être salée ...



LES RETROSPECTIVES



Le dimanche 20 mars, s'est déroulé le carnaval, organisé par Vaudeurs Animation.



Pauvre Monsieur carnaval ...



Le samedi 2 avril, soirée années 70'S, organisée par Vaudeurs Animation.



Un monde .. fou...fou...fou... !





Le samedi 16 avril, théâtre avec la compagnie Othe et Atre, organisé par le Café de l'Éolienne.

Une excellente prestation. Un western burlesque et désopilant qui a charmé les spectateurs.
Un évènement qui a fait mouche ... Une première à Vaudeurs.



Le dimanche 17 avril, chasse aux œufs.



Respectant la tradition pascal, Vaudeurs Animation a convié enfants et grands enfants à participer activement à la recherche de trésors cachés sous forme de friandises, gourmandises et autres.

Ce fut aussi l'occasion de se livrer à de nombreux jeux et attractions divers...

Succès garanti !



Le samedi 21 mai, fête des voisins - Vaudeurs Animation



Une animation conviviale, devenue au fil des ans, traditionnelle, la fête des voisins permet à tout à chacun de se retrouver pour un moment d'échange et de partage. Pour cette année encore, ce fut une vraie réussite associant hameaux et bourg. Vivement l'année prochaine !



Le dimanche 29 mai, rallye touristique de véhicules anciens - Les Amis de la Tour Salazar

Organisé par « Les Amis de la Tour Salazar » sous l'impulsion de leur Président Marc POTTEMAIN, ce premier « rétro tour », a été franchement plébiscité, puisque c'est environ une cinquantaine de participants « quatre et deux roues » qui s'est élancée sur les petites routes de notre belle campagne.



Nous ne pouvons que les encourager à renouveler cet évènement.

Bravo à tous ceux qui ont concouru à la réussite de cette manifestation.



Le dimanche 29 mai, exposition de tableaux - Comité des Fêtes

Ce même jour, parallèlement au Rétro Tour, le Comité des Fêtes, présidé par Louisette FROTTIER a organisé une exposition de tableaux d'artistes locaux, dont Hervé LEFEVRE, sérigraphiste, mis à l'honneur pour avoir réalisé une œuvre faisant référence à l'éolienne Bollée, tableau acquis par Monsieur le Maire pour le patrimoine de la commune.



Nous citerons également comme artistes présents : Chantal ALLARD, Claudine DEBORD, Mireille PAYEN, Yvette GIROMAGNY, Raymonde VILLEROUGE-OLLIVIER, Corinne ZUK, Jean-Pierre CLÉMENT et Sylvain COURTILLIER.

Bravo à eux.





Le vendredi 10 juin, marche crépusculaire - la Bonne Entente *Que du nouveau à Vaudeurs ...*

Echauffement, avant le départ dirigé par Nadège DELAMOTTE.

Beau succès pour cette première marche crépusculaire. Une cinquantaine de participants s'est élancée sur un parcours de 6, 9 ou 12 kilomètres.

Chacun pouvait choisir, selon ses possibilités...



Très bonne organisation sur les points de ravitaillement et félicitations pour le pot final !



Le dimanche 19 juin, fête de la Raquette Vaudeurinoise

Les jeunes de la section badminton et tennis de table coupent le ruban inaugurant le court de tennis.

Petit discours devant une assemblée nombreuse et attentive.



Une vive animation au moment du repas champêtre...



A la fin du repas, le public a été enthousiasmé par la chorégraphie présentée par les jeunes enfants de la Raquette Vaudeurinoise et dirigés par Dominique COLAS-GIACOMUCCI. Etaient présents : Loane, Lisa, Maelys, Nathan et Cassie.



Le samedi 25 juin - 1^{er} Vide-greniers nocturne organisé par Vaudeurs Animation



Au plus grand désespoir de l'association,
la météo était bien capricieuse ce jour
là.....jusqu'à 19h pluie, pluie et pluie...

Pourtant tout était joliment installé !

... Et la pluie n'a pas rebuté les
curieux !



La bonne humeur était au rendez-vous



Le groupe musical 100Watts a assuré
une ambiance du tonnerre de feu.....
jusqu'à la fin de la soirée.

**MERCI Vaudeurs Animation et encore
beaucoup de soirées à venir !...**





UTOPIA

Semaine détente pour les élèves de l'école



La semaine du 13 au 17 juin, les élèves de l'école André CORNEAU ont pu participer à une initiation au cirque, encadrés par Utopia land, sur leur site des étangs de Saint-Ange à Bussy-en-Othe, avec la présence de Magali, Sokhna et Christelle.

M. le Maire accompagné de Myrienne MORISSEAU se sont rendus sur le site pour saluer les enfants et les enseignants.

Ils ont découvert les différentes activités liées au cirque: jonglage, équilibre, acrobatie. Ils se sont entraînés toute la semaine pour proposer un spectacle à leurs parents, le vendredi soir.

Ce fut une semaine riche en émotion et en dépassement de soi.



Cette semaine d'initiation a ravi les enfants... et les grands.

C'est à savoir...



DECHETERIES

La déchèterie de Villeneuve l'Archevêque va se faire une beauté. Elle fermera ses portes en 2023 pour une durée de 24 mois. Durant cette période, seule la déchèterie de Cerisiers sera ouverte.



SOPHRO-BALADE

M. Thomas ROBERT-SERRANO, sophrologue, vous propose le vendredi 8 juillet de 18h30 à 20h00 à Vaudeurs, une sophro-balade.

Pour toute information et réservation :
07 79 49 73 85



LES AMIS DE LA TOUR SALAZAR

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Dans le cadre de leur projet de restauration des puits de la commune et de la Tour Salazar, l'association recherche des bénévoles.

Vous pouvez joindre Marc POTTEMAIN, Président, soit par téléphone au 06.77.69.69.48, soit par mail :
latoursalazar@orange.fr



LES REBELLES



Les Rebelles France, une start'up Vaudeurinoise en finale du concours national de la Poste.

En effet, cette jeune entreprise innovante a été sélectionnée pour représenter la région Bourgogne-Franche-Comté au concours national «coup de Cœur #Femmesdunumérique».

Nous lui souhaitons de continuer sur cette voie.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de Vaudeurs.



OÙ INSCRIRE VOS ENFANTS PENDANT LES VACANCES

La POM vous propose un stage multi-sports du lundi 11 au vendredi 29 juillet pour tous les enfants à partir de 6 ans (adhérents ou non à la POM), avec des sorties chaque semaine.

Pour tout renseignement : 06 26 09 80 26



PLAISIR DE LIRE



Vous informe que les élèves de Vaudeurs pourront emprunter des livres gratuitement à la bibliothèque de Vareilles pendant les vacances de juillet et août.



Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00.

Plaisir de lire vous informe également d'une foire aux livres les :

Dimanche 3 juillet à Theil-sur-Vanne lors du vide-greniers,

Dimanche 31 juillet à Les Sièges lors du vide-greniers;



NAISSANCES

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents :

Du petit Timéo MARTIN né le 17 mars 2022

BAPTÊME CIVIL

Du petit Maylonn BOURGEOIS le 10 avril 2022

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères regrets à la famille de :

M. Gérard LARRIVÉ décédé le 24 avril 2022



LES EVENEMENTS A VENIR

JUILLET A DECEMBRE



JUILLET

- ◇ Mercredi 13 juillet à 19h00

Retraite aux flambeaux
et feu d'artifice

Vaudeurs en Fête

Café de l'Éolienne,
La Raquette Vaudeurinoise,
Les Amis de la Tour Salazar



AOÛT

- ◇ Samedi 27 août à 14h00

A CONFIRMER

Concours de pétanque - Les Amis de la Tour Salazar

SEPTEMBRE

- ◇ Vendredi 2 septembre à 19h00
- ◇ Samedi 3 septembre
- ◇ Samedi 17 et dimanche 18 septembre
- ◇ Mardi 20 septembre à 11h30
- ◇ Samedi 24 septembre à 19h30

A Vaudeurs

Concert apéro - Café de l'Éolienne

Journées des Associations - Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe

Journées Européennes du patrimoine - Territoire de la CCVPO

Repas loto - Club de l'Amitié

Soirée Moules-frites - Vaudeurs Animation



OCTOBRE

- ◇ Samedi 15 octobre
- ◇ Mardi 18 octobre à 11h30
- ◇ Dimanche 23 octobre à 14h00
- ◇ Lundi 31 octobre à 19h00

Soirée tartiflette - Les Iris Auto Sports

Repas loto - Club de l'Amitié

Loto - La Bonne Entente

Halloween - Vaudeurs Animation



NOVEMBRE

- ◇ Samedi 19 novembre à 19h30
- ◇ Mardi 22 novembre à 11h30

Soirée Beaujolais - Vaudeurs Animation

Repas loto - Club de l'Amitié



DECEMBRE

- ◇ Dimanche 4 décembre de 9h00 à 17h00
- ◇ Samedi 10 décembre à 19h00
- ◇ Mardi 20 décembre à 11h30

Brocante de Noël - La Bonne Entente

Concert - Café de l'Éolienne

Repas loto - Club de l'Amitié





Connaissez-vous le parc UTOPIA Land ?

A quelques kilomètres de Vaudeurs (près des étangs de Saint-Ange), le parc Utopia vous propose, des ateliers cirque, des spectacles, des manèges, un mini-golf. Une bonne occasion pour s'amuser en famille.



PHOTOGRAPHIES DE VAUDEURS ET DE SES HAMEAUX

Peut être avez-vous remarqué un ULM survoler vos maisons en 2021...

Certains d'entres-vous diront : « Je ne m'en rappelle plus » ou bien : « J'ai dormi depuis... ! ».

Bref, sachez que ces photographies sont affichées à l'entrée de la Mairie.



Les Brissots



Le Petit Vaudeurs

Vous souhaitez en obtenir une ou bien l'offrir !

Renseignez-vous auprès du secrétariat, qui se fera un plaisir de vous remettre gratuitement une copie de la photo de votre choix.



Rejoignez vos associations

REMISE EN FORME...		
La Bonne Entente	Présidente Marche nordique Gymnastique volontaire et Pilates	Joëlle DUMAS : 06 06 55 79 28 Nadège : 06 25 02 17 79 Sandrine : 06 10 51 98 47
Coach Sportive		Sandrine : 06 10 51 98 47 crevette.delamotte@gmail.com
ANIMATIONS SUR LA COMMUNE ...		
Club de l'Amitié de Vaudeurs	Loto Repas dansant	Charles MALMONTE, dit Charly » 03 86 96 25 73
Comité des Fêtes	Diverses animations	Louissette FROTTIER 03 86 96 25 37
Vaudeurs Animation	Carnaval, chasse aux œufs Fête des voisins, Vide-grenier...	Sylvain GUERARD : 06 13 96 25 38
CAFE ASSOCIATIF		
Le Café de l'Eolienne	Café associatif, lieu de rencontre et de convivialité	Présidente : Francine COIGNE-LARRIVÉ coigne.francine@orange.fr
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
La Raquette Vaudeurinoise	Tennis, badminton, tennis de table	Bernard BLANCHON 06 45 62 98 97
Judo Sens Arts Martiaux	Président, Robert TOLET	07.82.26.59.58
Les Iris Autos Sports	Courses automobiles	les.iris.auto.sport@orange.fr Retrouvez-les sur Facebook
SAUVER LES VIEILLES PIERRES DE VAUDEURS ...		
Les Amis de la Tour Salazar	Restauration d'ouvrages historiques (Tour Salazar, puits, autres petits ouvrages...)	Marc POTTEMAIN : 06 77 69 69 48
ASDPEV	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Eglise de Vaudeurs	Jacques HERLAUT: 06 07 13 13 22 eglisevaudeurs@gmail.com
BIBLIOTHEQUE ...		
Plaisir de Lire	Adhésion, don de Livres	Aline CLEMENT : 03 86 88 23 11 / 06 07 42 34 95 alyneclem48@orange.fr
DIVERS...		
Prologues	Violences conjugales	Claire et Alain CALOSCI 06 45 93 95 83
Aux prés des émotions	Gestion des émotions par l'animal	Claire ROBERT-SERRANO auxpresdesemotions@gmail.com

Le Saviez-vous ?



Une date importante dans l'histoire de l'Europe et de la France, qui n'a pas toujours été un jour férié. En ce dimanche de commémorations, voici ce que vous ne savez peut-être pas sur cette journée.

Ce dimanche 8 mai, la France commémore la victoire des alliés contre l'Allemagne.

Comme le rappelle le gouvernement, la capitulation sans condition de l'Allemagne est signée dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, fixant la fin des hostilités au 8 mai, 23h01 précisément. Un nouvel acte de capitulation est signé à Berlin.

C'est officiellement la fin de la guerre en Europe, mais pas dans le monde : c'est le 2 septembre 1945, avec la signature de la capitulation japonaise, qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale...

Commémoration le 8 mai... si ça tombe un dimanche ...

Une loi de 1946 institue la date des commémorations de la victoire contre l'Allemagne le 8 mai de chaque année... seulement si ça tombe un dimanche. Dans le cas contraire, elle est prévue le premier dimanche suivant.

Des modifications jusqu'en 1981.

En 1953, une nouvelle loi prévoit les commémorations le 8 mai, qui devient un jour férié. Jour férié supprimé par un décret du 11 avril 1957 et le 8 mai 1945 est finalement commémoré chaque deuxième dimanche de mai... Jusqu'en 1968 : retour à la date du 8 mai. Avant d'être abandonnée à partir de 1975 pour le 9 mai.

Une loi de 1981 rétablit le 8 mai comme date de commémorations et jour férié, "en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants", précise le gouvernement.

Source : le site Vie-publique.fr



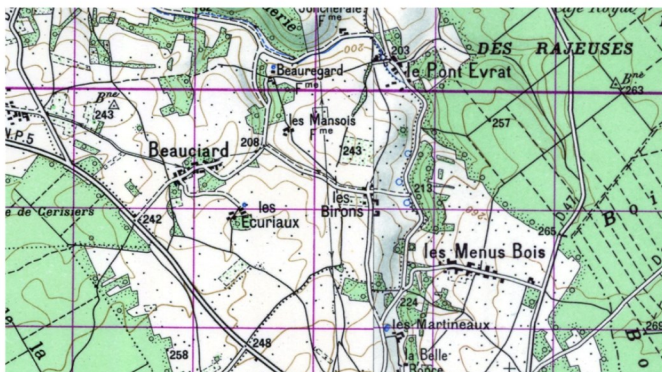
Un peu d'histoire ...

LE RÛ DE L'ÉRABLE

Le ru de l'Érable est un cours d'eau intermittent de la forêt d'Othe, de 20 kms environ, son cours, souterrain sur certaines parties, est alimenté par différents apports. Né du côté d'Arces, le ru de l'Érable se jette dans la Vanne à Pont-sur-Vanne. Il tiendrait son nom de l'arbre au pied duquel il surgit.

Le ru de l'Érable a pour première origine un étang situé en limite de la forêt d'Othe, vers Arces. Il baigne le village et disparaît sous terre aux Martineaux, un hameau d'Arces, après environ 3 km.

Il réapparaît ensuite au jour et côtoie la forêt des Rageuses avant de passer à Vaudeurs.



Il disparaît à nouveau sous terre, sur près de 3 km, avant de faire surface au hameau du Bout-d'en-Haut, à Vareilles, où il est nommé « ru de Vareilles ». Il arrose la localité au moment d'entrer dans le val marécageux de la Vanne. Dans ce même village, il s'enrichit des eaux de la source du Bîme, un puits artésien dont le nom évoque une fosse profonde.

Sous l'impulsion des moines de Saint Rémi de Sens, qui possédaient de nombreuses propriétés à Vareilles de 834 jusqu'à la Révolution, une grande activité s'est développée sur le ru.

On ne dénombre pas moins de quatre moulins et trois lavoirs communaux, sans compter des lavoirs privés.

Infos Pratiques



Mairie de Vaudeurs

5 Grande Rue 89320 Vaudeurs

Tél. : 03.86.96.25.20

Courriel : mairie-vaudeurs@orange.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Accueil et secrétariat : Delphine COLAS-GIACOMUCCI

Maire disponible par tel—email ou RDV en mairie.

Permanences des adjoints (*sur rendez-vous*) :

* 1^{er} Adjoint Jacques HERLAUT (urbanisme) :
mercredi de 14h à 17h

* 2^{ème} Adjoint Eric PEYNOT (travaux) :
samedi de 10h à 12h

* 3^{ème} Adjointe Nadège DURAND (affaires sociales, scolaires) :
jeudi de 14h à 16h



Secours

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Centre anti-poisons : 03.83.22.50.50
- SAUR (service des eaux) : 03.58.58.20.09
- EDF/ENEDIS : 09.72.67.50.89
- Gendarmeries (accueil) : 17
3 rue du Général de Gaulle à CERSIERS



Enseignement

- Ecole de VAUDEURS : 03.86.96.20.54
- Ecole maternelle de CERSIERS : 03.86.96.21.97
- Collège de VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE :
03.86.96.88.30



A VOTRE SERVICE

Médecins

- Dr POPESCU à Villeneuve l'archevêque :
03.86.97.62.90
- Dr Joaquim PEREIRA MARINHO - Maison de
santé CERSIERS (RDV sur place ou sur Doctolib :
03 86 96 22 73)

Prochainement un second
médecin à Cersiers



Infirmières / Infirmiers

- Mme Françoise COUROUX, Virginie BERTRAND
et M. Cédric RAFFARD (Cersiers) :
03.86.96.21.17 / 06.43.24.92.07
- Mmes Christelle ERGO et Valérie ARNAULT
JANIS (23 grande rue-Arces) : 06.80.88.56.03



Autres praticiens

- **Dentistes** : Cabinet RENOUEUR & DONNAT à
Cersiers 03.86.96.29.43
- **Kinésithérapeute** : Cabinet GALTIER à Cersiers
03.86.96.21.44
- **Ostéopathe** : M. Romain VORS à Cersiers
06.77.92.48.16 ou vorsromain@gmail.com
- **Sophrologue** : Thomas ROBERT-SERRANO
Maison de santé CERSIERS



Pharmacie

- Pharmacie à Cersiers : 03.86.96.21.77



Association UNA

- Association d'Aide, de Services et de Soins à
domicile, à Cersiers : 03.86.96.40.08

Service de soins infirmiers à



domicile

- Cantons de Cersiers et Villeneuve-
l'Archevêque : 03.86.96.77.10



Nos animaux

- **Vétérinaire** : Cabinet Phyt'Holistique à Cersiers
03.73.61.01.30

Déchèteries

Horaires d'été (Du 1^{er} avril au 30 septembre)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Nord (VA)	14h30 – 18h00	14h30 – 18h00	14h30 – 18h00	Sur rendez-vous 14h30 – 18h00	10h00 – 12h00 14h30 – 18h00	10h00 – 12h00 14h30 – 18h00
Sud (C)	14h00 – 18h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00 Sur rendez-vous 14h00 – 18h00	10h00 – 12h00 14h00 – 18h00

Artisans et commerçants de Vaudeurs



Pour déguster...		
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie D. GUYE	9 Grande Rue	03.86.96.43.84
EARL FROTTIER, producteur de cidre Musée de la Pomme et du Cidre	8 Hameau Les Brissots	03.86.96.25.37 cidrefrottier@wanadoo.fr www.cidrefrottier.com
Pour rénover et embellir sa maison...		
Entreprise Robert PETIT, maçonnerie générale, neuf et rénovation, toiture.	1 Hameau Augères	06.08.94.84.83 03.86.66.16.05
Entreprise Jacky LAHAYE, platerie	2 Hameau Augères	06.36.87.34.49
ISO/DECO (D. NICE), isolation et décoration	11 Bis Grande Rue	06.98.02.42.05 03.86.95.01.29 isodeco89@gmail.com
Entreprise Éric PEYNOT, peinture	17 Grande Rue	06.83.03.44.10 03.86.96.23.46 peynot.eric@orange.fr
DV SOL (D. HOCINE), chauffagiste, panneaux solaires	13 Grande Rue	06.29.70.75.27
Entreprise Les 4M—M. Messaoud GHEMRI Travaux de peinture, plâtrerie, revêtements sols et murs, menuiserie, installations électriques et sanitaires, isolation	14 route de Cerisiers	06.80.95.70.72 les4m.entreprise@gmail.com
Lise BOUDIER - Courses, ménage, déplacement, résidence secondaire, compagnie...		06.45.71.32.09
Pour l'aide à la personne		
Sté multi-crétion 89 – Services & aide à domicile Travaux jardinage, bricolage, entretien et travaux manager, préparation de repas & livraison à domicile ...	17 route de Grange Sèche	07 57 58 85 14 multicreation89@gmail.com
Pour l'entretien des véhicules...		
Garage BOURDON	2 Hameau des Loges	03.86.96.25.08
Pour les animaux de compagnie...		
SARL FORMAN, vente par correspondance de produits pour chiens et chats	Hameau Les Desjeux	03.86.96.28.27 / 09.72.32.93.35 forrier@hotmail.fr www.petboutik.fr
Pour se remettre en forme ...		
Sandrine DELAMOTTE, coach sportive	Hameau Les Loges	06.10.51.98.47 crevette.delamotte@gmail.com
Pour la couture...		
Angélique MEUNIER	15 hameau Le Petit Vaudeurs	07.66.39.05.30 angeliccouture@hotmail.com
Pour votre communication et vos évènements...		
ITCH DESIGN, Zorica BRANKOVIC, graphiste freelance	Lot. Du Moulin à vent	07.67.05.77.76
Anima'Seb, DJ, animateur, karaoké...	Route de Cerisiers	06.43.50.50.87 Anima-seb@hotmail.fr

Partagez vos recettes

Recette végétarienne Tourte aux épinards



SON HISTOIRE

La **spanakópita** (grec moderne : σπανακόπιτα, de σπανάκι, *spanáki*, « **épinard** », et πίτα, *píta*, « **pâte** », littéralement : « tarte aux épinards ») dans la cuisine grecque est un friand aux épinards.

Il s'agit d'une pâte de type brik faite avec plusieurs couches de **pâte phyllo** beurrée (avec ou en remplacement de l'huile d'olive) et fourrée aux **épinards**, de la **féta** (ou d'autre fromage) parfois combinée à de la **ricotta** (car ce fromage est moins cher et donne de l'onctuosité), des **oignons** ou de l'**échalote** et de l'**œuf**, le tout assaisonné.

Quand il y a du fromage, on l'appelle souvent **spanakotirópita** (σπανακοτυρόπιτα) en grec.

Ce plat est le plus souvent consommé dans la restauration à emporter et peut être une alternative à la **tirópita**.

Dans la Grèce rurale, de plus petites quantités d'épinards sont utilisées, la partie manquante est remplacée par du **poireau**, de la **blette** et de l'**oseille**.

La pâte est similaire à celle de la **torta pasqualina** (tourte Pascale), un plat traditionnel italien, très commun également en Argentine et Uruguay.

La **spanakópita** peut également être faite avec de la pâte feuilletée.

PREPARATION

1. Décongeler les épinards la veille, les égoutter et bien les «essorer». Vous pourrez les presser à la main pour en débarrasser l'eau,
2. Battre les œufs avec la crème fraîche, 2 cuillères à café d'aneth, sel, poivre, la féta coupée en petits dés puis y ajouter les épinards,

INGREDIENTS POUR 6 PERSONNES



1 kilo d'épinards surgelés



1 feta - Brebis



Sel poivre



Aneth en poudre ou frais



4 œufs



Crème fraîche 2 cuillères à soupe



Pâte filo (ou pâte à brik)



Huile d olive

3. Prendre un plat rectangulaire, le badigeonner d'huile d'olive, y mettre 4 feuilles de pâte filo en quinconce que vous badigeonnerez d'huile d'olive également,
4. Ajouter la moitié de la farce préparée au préalable,
5. Remettre 4 feuilles de pâte filo, sans oublier de badigeonner d'huile d'olive,
6. Ajouter le reste de la farce,
7. Terminer avec 4 feuilles de pâte filo étalées en quinconce toujours badigeonnées d'huile d'olive,
8. Replier les bords de la pâte,
9. Préchauffer votre four à 180°,
10. Enfourner 35 à 40 mn, laisser reposer 5 à 10 mn avant de couper et de servir.

‘γράφει στο’ bon appétit

